Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'agglomération

Assemblée ordinaire du jeudi 17 décembre 2009 Séance tenue le 17 décembre 2009	Résolution: CG09 0515

Adoption - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) - Ajout du Répertoire des milieux naturels protégés à la liste des activités d'intérêt collectif

Attendu qu'une copie du Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance ;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture ;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel ;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 octobre 2009, par sa résolution CE09 1885 ;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1090592002

Gérald TREMBLAY
_____
Maire

Colette FRASER
_____
Greffière adjointe

(certifié conforme)

_____
Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement RCG 09-035 - Approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour les fins du règlement RCG 09-035 le 19 mars 2010.

Signée électroniquement le 29 mars 2010